



Accusation fausse quel droit ai-je ?

Par **deborah**, le **10/09/2009** à **10:45**

Bonjour,

Je viens de rencontrer une assistante sociale à mon domicile car un courrier anonyme a été envoyé en disant que je battais mes enfants, que je me droguais, que je laissais hurler mes enfants la nuit ...

Tout cela est faux je ferais tout pour le prouver mais ai-je des droits de savoir qui est cette personne ?

Et est-ce possible de l'affronter ?

Je trouve ça inacceptable qu'on puisse insinuer tout cela anonymement alors que "rien" n'est vrai !!!

J'ai un doute de la personne et si c'est cette personne, elle me harcelait déjà par mail j'ai gardé tous les mails et je serais prête à porter plainte pour tout cela .

Mais je ne sais pas par quel bout commencer ?!

L'assistante sociale m'a dit que je pouvais faire des démarches pour cela donc si quelqu'un peut me guider ?

Merci d'avance